L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN 23 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPEE.

PREMIÈRE PARTIE.

XVI.

Les jeux de l'amour et du hasard.

Ce n'était pas sans raison que Montestruc avait vu venir le moment du départ avec une appréhension secrète. Au mouvement de la campagne qui allait sans cesse le rapprochant de Mlle de Montluçon, allait succéder le mouvement de la ville qui devait sans cesse l'en éloigner. Puis des influences qui de se faisaient point sentir sous les ombrages et dans la liberté de la Moulière ne pouvaient manquer de l'entourer aussitôt après son retour à Paris. Hugues, en effet, ne devait pas tarder à s'apercevoir de la distance qui sépare un hôtel d'un château.

Mlle de Montluçon rentrée dans l'agitation de Paris et de la cour, sa maison resta ouverte à Montestruc, mais il ne la voyait plus qu'en nombreuse compagnie et en passant. C'était pour son amour la saison froide et grise succédant sans transition à la saison chaude et claire.

C'était, au demeurant, une étrange personne que Mlle de Montluçon. Jeune, belle, fille unique, héritière d'un grand nom et d'une grande fortune, avec une âme fière et un cœur loyal, elle avait été le sujet du trop d'adulations constantes et empressées, de trop d'adorations soumises, et vu à ses pieds trop de gentilshommes pour ne pas se prendre en haute estime et se croire un peu tout permis. On l'avait habituée en outre à recevoir avec des transports de reconnaissance les moindres faveurs qu'il avait pu à ses maîtres de laisser choir. Devant ses caprices point de révoltes : point de résistance autour de ses désirs. De là des airs de reine et des fantaisies d'enfant gâtée.

Après la nuit qui avait précédé son départ de la Moulière, retirée dans le silence de sa pensée, elle devint pourpre en se rappelant cette scène des adieux où entraînée par l'ivresse et le souffle de la jeunesse elle avait presque fait un aveu à Montestruc, car n'était-ce pas un aveu que ce vers qu'elle avait marqué d'un coup d'ongle !

Quoi, elle, Orphise de Montluçon, duchesse d'Avranches, vaincue par un cadet de Gascogne ! Elle, que pourtant avaient les hommages de plus les seigneurs qui étaient la parure de la cour, elle s'était engagée en un instant avec un loseu fils qui n'avait que la cape et l'épée ! Son orgueil regimbait et déguisé contre elle-même elle se promettait de le punir de l'avoir troublée. Mais s'il devait sortir vainqueur du combat où elle avait défié, il ne savait pas de quels sacrifices et par quels efforts il payerait son triomphe.

Dès les premiers jours, Orphise n'osait voir à Montestruc les changements qui s'étaient opérés dans son esprit. Non seulement fût celui qu'on réserve à un indifférent, presque à un inconnu.

Perdu dans la foule des visiteurs empressés autour de l'idole, il était rare que Montestruc ne rencontrât pas M. de Chivry dans l'hôtel d'Avranches mais tout en l'accablant de politesses, Cesar qui était lancé dans le plein tourbillon des plaisirs et des intrigues, affectait avec lui des manières qui auraient pu être celles d'un grand seigneur avec un hobereau. Mais Hugues avait l'esprit alléchés et ne s'arrêtait pas à ces bagatelles.

Perché au troisième étage d'une méchante hôtellerie où Kadour lui avait retenu un logement, il s'abandonnait à une série de réflexions mauvaises et de lugubres préoccupations, dont le seul ancolie aurait pu détendre son humeur si il avait eu un doute de princesse et de gaîté contre lequel rien ne pouvait.

Orphise ne semblait plus se souvenir de l'entretien nocturne qui avait marqué la veille de son départ, et comme si ce premier débotre dont la cause lui échappait n'eût point suffi, la mire jalouse de Coquelicot, qui remplissait les fonctions de trésorier, achevait de lui faire voir les choses sous les plus sombres couleurs.

Toutes les fois que son maître lui demandait quelque argent pour une de ces dépenses dont les jeunes gens ont toujours le plus pressant besoin, le pauvre garçon avait une façon de secouer sa bourse qui prédisposait aux sinistres méditations. Elle se faisait moins et plette, cette pauvre bourse, de fondre et glisser qu'elle était maigrée, et Hugues avait toujours mille prétextes pour y pratiquer des saignées qui devaient promptement la mettre à sec.

—Monsieur, lui dit-il un matin, les choses ne peuvent durer ainsi ; nous nous verrons le ventre et vous élargissez vos poches ; j'économise au fond du tonneau et vous prenez en revanche un tonneau d'or de vingt-quatre francs. Mon intendance est aux abois.

—C'est pourquoi il convient de prendre un grand parti... Apporte-moi ta caisse et vide-la sur la table. Un homme prudent doit se rendre compte de l'état de ses finances avant d'agir.

—Voilà, monsieur, répondit Coquelicot qui alla tirer le sac du fond d'un coffre et en répandit le contenu sous les yeux de Montestruc.

—Mais c'est admirable ! s'écria Hugues qui alignait en belles piles l'argent et l'or qui roulait sous ses doigts. Je ne me croyais vraiment pas si riche !

—Riche !... monsieur, mais il reste à peine.

—Ne compte pas ! Cela porte malheur ! Prends à moins de tas et cours chez un tailleur dont voici l'adresse qui m'a été fournie par mon excellent ami, M. de Chivry, et commande lui un habit complet de cavalier espagnol... Ne réponds pas ! Je joue la comédie avec Mlle de Montluçon qui a bien voulu me réserver un rôle dans une pastorale. Je verrai par l'éclat de mon agitement faire honneur au choix qu'elle a fait de ma personne. Va !

—Mais demain, monsieur ? après que la comédie sera donnée ?...

—Le sciant faire ruiner à la Providence de crone qu'elle laissera un honnête gentilhomme dans l'embarras. Kadour est la pour le dire que si nous devons être sauvés, quelques misérables pièces ne peuvent pas dans la balance, et que si nous devons périr, nos pauvres économies n'y pourront rien !

—Ce qui est écrit est écrit, dit l'Arabe.

—Tu entends ! va, te dis-je, va !

Chapelle-coulé jeta les bras en l'air avec le geste d'un homme désespéré et sortit, en frappant sur la table quelques sicles de pièces jaunes et blanches que M. de Montestruc balaia à du revers de sa main et glissa dans sa poche.

Mlle de Montluçon, en effet, avait eu la fantaisie de faire dresser une salle de spectacle dans un appartement de son hôtel, et pour inaugurer avait fait choix d'une comédie héroïque dont elle s'était amusée à distribuer les rôles parmi les personnes qui étaient le plus avant dans son intimité : M. de Montestruc, M. de Chivry, le chevalier de Lomélaïac, la princesse Mamiani, elle-même, figurant parmi les interprètes de cette œuvre inspirée par le goût espagnol, tout puissant à cette époque. Il avait fallu se soumettre à son caprice et ne pas discuter, sous peine d'être rayé du nombre des élus.

—Si j'ai pour des choses par les apparences, dit le chevalier à son ami César, nous n'avons pas lieu de nous réjouir beaucoup... Dans cette folle dont nous allons jouer les vers entre quatre pans de toile parmi des bosquets de carton, c'est toujours moi avec ce Montestruc qui épouse... Que le semble de cette combinaison ? Quant à moi, réduit aux humbles fonctions d'écuyer, j'ai le droit de compter à la suite de ma princesse... J'admire avec quelle aisance ces dames, qu'elles s'appellent Orphise ou Leonora, prennent au sérieux leur rôle dans ces représentations... Aubades et soupirs, tout est pour le lion.

—Tu ne dirais pas que j'ai fait de tes conseils, répondit César ; mais la patience est le trait de redoublement à ses bornes... et l'effet de ces représentations sur mon esprit est tel que j'ai résolu d'agir prochainement ; la comédie jouée, le Gascon aura de mes nouvelles, advienne que pourra !

—Tu verras peut-être alors que je n'ai pas perdu mon temps... Tirades et nœuds de rubans n'ont pas tout pris...

Le fait est que depuis un certain nombre de jours, on voyait fréquemment le chevalier en compagnie d'un aventurier qui traînait dans tous les lieux publics ses grandes bottes armées d'éperons de fer et sa longue rapière à coquille d'acier ciselé. C'était un homme bâti en hercule et dont l'aspect n'eût pas rassuré les voyageurs égarés au coin d'un bois. Il était toujours chaussé et harnaché comme du retire tout prêt à entrer en campagne. M. de Lomélaïac, qui le mirait fort volontiers dans les cabarets les mieux hantés de la ville, semblait faire grand cas du capitaine d'Arpaillières, dont les services, disait-il, n'avaient point reçu leur récompense.

Ceux qui connaissaient le chevalier de longue date se demandaient pourquoi il promenait ainsi partout d'insatiable appétit et la soif inextinguible de cet farouche batailleur dont le modèle avait disparu avec les héros de la guerre de Trente ans.

M. de Chivry devait en avoir d'explication : un matin même où jour où allait éclore la fameuse représentation pour laquelle tant d'aunes de rubans et tant de belles pièces de toilet avaient été gaspillées par les belles faiseuses de Paris.

Ce matin-là il vint enfiler chez lui le chevalier, qui, après avoir donné ordre qu'on lui servît déjeuner, ferma prudemment toutes les portes.

—J'ai toujours remarqué, dit-il, qu'une réfection abondante et délicate aidait à l'enfantement des idées et à leur bonne constitution, c'est pourquoi nous allons casser entre un pâté de perdreaux et ce buisson d'écrevisses flanquées de quatre flacons de vieux vin de Clos-Vougeot et de clair Sauterne.

Il attaqua les flancs dorés du pâté et remplissant leurs deux verres :

—Je l'avais dit l'autre jour que je n'avais pas perdu mon temps, reprit-il ; tu vas en avoir la preuve. Que dirais-tu d'un projet qui ferait de la aimable comédie où nous allons déployer nos petits talents la plus délicieuse des réalités ?

—César regarda Lomélaïac.

—Tu ne me comprends pas ? Bon, je vais m'expliquer. N'est-il pas question, dans cette comédie d'un seigneur barbarisque dont tu es chargé de représenter la figure rébarbative et qui enlève, malgré ses cris, une noble princesse dont il a dessein de faire sa fourniture à la mode turque ?

—J'en sais quelque chose ! puisque je m'escrime à lancer deux tirades à la façon de messieurs les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, l'un pour peindre la vivacité de ma flamme, l'autre pour exprimer les fureurs de ma jalousie.

—Eh bien ! grâce aux inventions de mes génie, le seigneur barbare enlèvera pour tout de bon Mlle de Montluçon, costumée en infante. Quand on lui permettra de se débarrasser de ses voiles, au lieu du faronche Abdallah, seigneur d'Alger, c'est le galant comte de Chivry qu'elle trouvera à ses pieds... Le reste se regarde.

—Je comprends fort bien ce dénouement qui serait agréablement la pièce, je m'y associe même volontiers, mais par quels moyens arrives-tu à ce résultat merifique ?

—Ils sont fort simples et propres à égayer ton imagination. J'ai mis la main sur un homme que les dieux ont fait naître tout exprès pour brusquer les situations difficiles. Il est à ma dévotion. C'est un soldat de fortune tout disposé à venir en aide aux gens, moyennant récompense honnête. Je le soupçonne d'avoir été quelque chose dans son pays, India.... Des ne vers ou des crimes l'ont fait ce qu'il est... Tout est prévu ; je l'ai mis au fait de nos petites affaires. Il raccole quelques bons compagnons exempts de préjugés, se fauffile dans l'hôtel où personne ne prend garde à lui, grâce au tapage qu'on y va faire, embusque ses complices dans le jardin et les disperse parmi la valetaille, et à un signal convenu, l'héroïne de la comédie qui s'est égarée sous les charmilles pour prendre l'air, se trouve entre les bras de quatre gaillards masqués commandés par mon capitaine.... Il se met à leur tête et promptement il la dépose dans un carrosse amené tout exprès par un cocher discret et qui attend la belle déplorée derrière une petite porte dont j'ai pu me procurer la clef.

Le chevalier acheva de vider un flacon de vin de Clos-Vougeot dans le verre de César :

—On m'a toujours assuré, reprit-il, que les personnes enlevées ne gardaient point rancune aux beaux cavaliers qui savaient calamment leur demander grâce pour un si grand crime. Or, comme je n'ai jamais hérité de son éloquence, il me paraît certain qu'après quelques bordées de sapins, Mlle de Montluçon pardonnera au duc d'Avranches.

Ce dernier mot fit sourire le comte de Chivry.

—Si cependant quelques maladroits se faufilaient et tiraient l'épée ? dit-il ; on en connaît un qui est bien capable de ne pas comprendre l'ingénieuse beauté de cette combinaison !

—Tant pis pour lui ! Ce ne sera point ta faute si vendant à la bagarre quelque bonne estocade lui enseignait pour l'éternité les mérites de la prudence ! Moi je n'y verrais pas d'inconvénient.

—Ni moi non plus ! D'ailleurs, s'il t'en souvient, quand je me suis décidé à faire quitter son château à Mlle de Montluçon, quelque chose de semblable où le Gascon défiait perdre la vie, germait dans mon esprit.

—Alors c'est chose convenue, et je puis dire à mon capitaine de dresser ses batteries ?

—Tope là, chevalier, l'aventure est scabreuse, mais, comme dit le proverbe : Qui ne risque rien n'a rien.

—A ta santé, monsieur le duc.

Lomélaïac vida jusqu'à la dernière goutte la liqueur rouge et blanche des quatre flacons, et d'un coup de poing assurant son feutre sur sa tête :

—Tu verras ce soir de quel bois se chauffe un écuyer de ma façon.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Ligne des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Via Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Les beaux et rapides steamers et à roues pression

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partiront, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, et le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi ; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à COQ Landing, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Il quittera Old Landing le lundi et le vendredi, à 6 heures du matin. Mardi et samedi les 7 LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera pas strictement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent cédé à l'arrivée du convoi de 4 heures.

Il ne sera pas régulier à cause de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite de mauvais état du wharf de Lewisburg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

9 mai Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine.

J. P. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Haute Bend, comme il est dit ci-dessus.

Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les recherches des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait des voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

THO. LENNY, 16 Commune et

HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

8août—6p

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Canes, Alexandrie, débarcadère Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira comme il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Pieta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à

LORD & MCPEAKE, Agents.

20juillet—5m. No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les Samedis à 5 P. M.

POUR Grand-Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Canes, Cette, Alexandrie, Newman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN HEINN, capt.

Fr. Burk et J. O. Joffrion, commis.

Partir comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

LORD & MCPEAKE, 46 Camp.

N. O. DONOHUE 20juillet

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE

R. SINNOTT, capitaine GEO. C. HAMILTON, com

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

N. M. CARTER, 33 rue du Camp.

BRITTON & KEPPLER, 106 rue Commune.

ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24-6m

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Jeudis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

SERIA,

W. Burton, capitaine

J. A. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les ailerages du Bayou des Glaises, remontant la jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & KEPPLER,

No 106 de la rue de la Commune.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mardis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

ERA No 10.

C. C. Pickel, capitaine.

T. P. Mugah et C. Derbes, commis.

Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du fret pour la Côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.

LOW & MCPEACKE, No 46 de la rue du Camp.

11juin—6p

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 17 février, à 5 heures P.M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Teche, pour Patterson, Centreville, Franklin, Charenton, Lamette, la Nile-Iberie, Vauxe-Pointe, St. Martinville et tous les débarcadères du Bayou Teche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

capt. J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN,

9mai—7 No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Walt.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HOUGE,

Capitaine P. Mc. Kirby.—Commis, F. Sergeron et J. A. Comeaux.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

F. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

14mai—12m

Paquebot de la Côte et de Lafourche jusqu'à Thibodaxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Acosta,

Commis F. A. Chaisel.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDI matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 4 heures.

Retour : il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le lendemain.

Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Huss ; commis J. L. Boyd.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

W. J. COMAUX, 30 rue Conti.

19jan—9m

Paquebot de la Côte et du Collège Point.

Trois fois la semaine.

LE steamer

THEODULE LEFORT, Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 5 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le fret n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour fret ou passage s'adresser à bord.

5 fev—3m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Rouge, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

F. MARY,

Fr. Mi et Sn marchent, capitaine Fred Probst, r. O. Tremoulet et A. Reichnagle, commis, partiront ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.

6 déc—3m

APEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[redacted]

LIGNE DES STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CANTABLAR,
PELAYO,	COMERCIO,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(Nouveaux et remarquables.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table,) s'adresser à

P. INSAUSTI, agent,

No 14 de la rue de l'Union,

Nouvelle-Orléans.

26juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 3000 tonneaux, capt. Johnston.
STATE OF MINNESOTA, 3000 tonneaux, Lieut. George Harris, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 3000 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 3000 tonneaux, capt. Moulton.
STATE OF PENNSYLVANIA, 3000 tonneaux, capt. Knight.
STATE OF GEORGIA, 3000 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 3000 tonneaux, cap. Brace.
STATE OF FLORIDA, 3000 tonneaux, capt. Hodder.
STATE OF INDIANA, 3000 tonneaux, capt. Hodder.

La compagnie émet des traites payables sur demande, qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (après d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF ALABAMA

partira de son quai, situé au Troisième district, vis-à-vis de Livernois Bonded warehouse, le

le SAMEDI, 6 février 1875.

S'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,

Au No 6 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

6janvier—1an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et le Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous.

Départs :	DE BREME.	DE LA NILE-ORLEANS.
Hanover	13 janv.	16 fév.
Frankfurt	3 fév.	14 mars.
Hanover	4 avril.	9 mai
Frankfurt	27 avril.	30 mai.

Les seconds jours de départ seront annoncés plus tard.

Les vapeurs de la Compagnie touchent à Cowes en Angleterre, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et la fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans :

Chambres..... 300 en or.
Entrepont..... 200 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, ou Havre et à Brême :

Chambres..... 300 en or.
Entrepont..... 200 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambres..... 100 en or.
Entrepont..... 75 "

Les billets de passage de Nile-Orléans pour Brême, ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignataires.

Pour plus ample renseignement s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

8août—1m Au No 6 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Transport entre New York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE DES steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,

Le steamer

CORTES,

Fresse, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

DIMANCHE, 28 février, à 8 A. M.

Passage, 15 dollars.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

Rue Carondelet No. 41.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO.....Capt. W. R. Sharwood.
CITY OF MERIDA.....Capt. J. W. Reynolds.
CITY OF HAVANA.....Capt. T. J. Philips

Le steamer

CITY OF MERIDA,

Commandant J. W. Reynolds,

partira de son quai, situé au bas de la rue Chartres, le DIMANCHE, 21 février, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz..... $66, en or.

F. ALEXANDER & SONS,

35 Broadway, New York,

Pour fret ou passage, s'adresser à

J. M. WITHERSPOON, Agent,

Au No 66 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO partira le 13 mars.

12 nov—1 an.

Philadelphie via la Havana.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine, 1500 tonneaux
YAZOO, " L. D. Barrett.....1600 tonneaux
C. W. LORD, " L. Colton, 1600 tonneaux

Départ, VENDREDI, 26 février, à 5 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

C. W. LORD,

Commandant L. Colton.

Partira de son quai, au pied de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E. U.)..$ 25
Passage pour Philadelphie..... 50
Billet double à New-York pour tout le voyage.. 60

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent,

au coin des rues Carondelet et Gravier

4 nov—1 an.

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	738,793 83
Tiré en sus	1,427 99
Bons des E. U. pour garantir la circulation	250,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,550 00
Dû par des agents de réserve, et de réserve	5,577 39
Dû par d'autres banques nationales	4,326 51
Dû par des banques et des banquiers d'ailleurs	551 07
Propriétés immeubles, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,145 13
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres bons des compagnies	230 00
Echanges pour la Chambre Nouvelle	38,605 71
Billets d'autres banques nationales	10,377 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 05
Espèces	244 13
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds des réserves	8,250 00
Total	$1,214,555 31

PASSIF

Capital payé	$200,000 0
Surplus	1,000
Autres profits non payés	72,555 64
Billets de la Banque nationale en circulation	225,200 00
Dépôts individuels	703,797 67
Certificats de dépôts payables sur demande	2,000 00
Certificats de dépôt à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	303 37
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	3,700 52
Total	$1,214,555 31

Moi, John H. Pike, cashier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le susdit bilan est sincère et exact.

JOHN H. PIKE, Cashier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 7 octobre, 1874.

GEO. W. CHRISTY,

Notaire Public.

Témoins :

A. CHAFFRY.
SIMMOND HAYE.
J. P. BERRIAUD.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[redacted]

LIGNE DU MISSOURI.

[redacted]

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Bienville, tous les jours, à 5 HEURES DU MATIN et à 4 HEURES A. M.

Le Pullman de la compagnie Palace Transportation, entre la Nouvelle-Orléans et Morgan City, partira de la rue Bienville, à 5 heures du matin, à 4 heures A. M. et à 4 heures P. M.

Pour de plus ample renseignements, s'adresser au bureau de la Compagnie, au coin de la rue Bienville et du quai de la Nouvelle-Orléans.

J. T. MORGAN, Président.

Morgan City, 1 décembre 1874.

Mr. Joseph Michel, Commr de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, Pour plus amplement que devant nous, et de bien volontairement que le droit de la compagnie des ferries est exacte.

JOSEPH HITCHELL, Commr.

Signé sous serment, par devant moi, ce 1er janvier 1875.

JULES MIRAMON, Notaire Public.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORL. ASS.

Bureaux : No 8 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL

Conformément aux réquisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

Sur risques d'incendie	$96,126 20
" de rivières	8,182 00
" de mer	12,693 20
Total des primes	$104,495,40
En plus risques non expirés pour 1873	20,522 00
	$71,765
En moins primes remboursées	1,577 00
Montant net des primes reçues	$71,468 00

Pertes payées dans les 12 mois précédent :

Sur risques d'incendie	$37,400 00
" de rivières	4,767 00
" de mer	9,363 00
Réfaction (rebate)	8,093 75
Réparations	2,293 00
Taxes	1,400 00
Loyer	1,140 00
Impressions, annonces, chauffage et bureau	673 00
Dépenses générales de bureau	3,770 33
Réservé pour les risques non expirés de 75	1,495 00
	$68,555

Bénéfices net.....$3,000

L'actif de la compagnie est composé comme suit :

Billets de capital	$201,000
Primes en voie de recouvrement	12,000 00
Actions de banques et autres actions	34,000 00
Propriétés immeubles	6,000 00
Billets garantis	4,000 75
Billets garantis par hypothèques	501 75
Effets à recevoir à bonne échéance	1,000
Montants insuffisamment de primes	1,000 00
En caisse	14,000 00
Total de l'actif	$268,502 75

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. M. DAVIS, Président.

A. SOCOLA, Vice-Président.

A. GRAYSON, Secrétaire.

Signé sous serment, publiquement, à la Nlle Orléans, ce 30 juin de 1874.

ANT. DORIGOCOURT, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—A une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté en crédit des billets d'actions (stock) du flash, également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes perçues pendant l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du Sixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS :

E M Davis	Jos Davis
A Socola	M Servin
J Mint	David Hughes
Bernard Fraque	J J Baker
M A Hamilton	P Bonnin
M Saxy	E Mimnal
J Sandoz	E Delamare
J K Gresham	R Cupiden
V Rodriguez	J Hofemann
J B Saint	P Instouet
A Baker	H Demarchin

[redacted]

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Germania National Bank

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés	$ 600,700 29
Prêts sur demande	69,355
Bonds des E. U. déposés en Trésor des E. U. pour répondre de la circulation	250,000
Primes sur bons et obligations	20,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour rachat de la circulation	12,000
Actions et bonds divers	10,000
Dû par des banques et des banquiers	9,195 04
Mobilier et accessoires	6,000 00
Avoir en argent :	
Bonds des E. U. en main	112,000
Dépôts en banques de réserve	251,000 00
De dans des banques de New-York	100,000 71
Total de l'actif	$1,540,445 02

PASSIF.

Capital payé	$ 175,000
Excédant des bénéfices	37,000
Billets émis	225,000
Dépôts	1,175,000 00
Dû à des banques et à des banquiers	10,000 00
Profits non payés (après déduction faite des pertes et des frais)	37,000 00
Moins dépenses et taxes	10,000 37
Profits nets (sur lesquels un dividende de 6 p. 100 pour cent a été déclaré aux actionnaires)	27,000 63
Total du passif	$1,540,445 02

LOUIS SCHERMERHORN, Président.

HENRY ROBERT, Caissier.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

PASSIF

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

[redacted]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Carondelet.

A Adopté Charte.

LES RISQUES D'INCENDIE, SUR MER ET DE RIVIERES.

A pour Agents les Noms de Poste :

A. RIMER BALDWIN, Président.
CHAS. ENGELFELD, Vice-Président.
GEO. STROBEYER, Secrétaire.

Premier Année Financière.

Primes reçues durant l'année expirée le 30 juin 1874.

Sur risques d'incendie	$ 60,000
Sur primes sur bons et obligations	60,000
Sur primes	6,000 00
Billets à recevoir sur primes	3,000 00
Billets à recevoir sur valeurs réalisables	12,000
Propriétés immeubles	12,000
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la Nlle-Orléans	10,000
Actions de banques diverses	10,000
Actions de la Compagnie Phénix Fire Dry Dock	9,195 04
Actions de la Compagnie Phénix Fire Dry Dock	6,000 00
Actions du Marine Protection Company	1,000 00
Bons de la Grand Lodge des Maçons Libres et Ac